

Image not found or type unknown



Demande de nationalité française par filiation

Par **Bzn**, le **20/09/2016** à **14:16**

Bonjour j ai eu ma nationalité française par filiation maternelle moi et ma soeur mais mon frère ils ont donné un refus le motif de ce refus ils ont dit que sa copie intégrale de son acte d état civil le jeudi 18 février cette date correspond à un jour chômé à cette époque en Algérie 1993 mais cette époque l état civil a été travaillé tout les jeudi et le jour de repos c est vendredi et samedi maintenant moi je veux lui faire un avocat ici en France. Est ce que vous pouvez m aider ou bien de m orienter vers un avocat à Nantes merci cordialement